



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
E'mail : communistes@sitecommunistes.org

28/08/2023

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 137 du 28 aout 2023**

UN OUVRIER INTÉRIMAIRE DE 70 ANS MEURT AU TRAVAIL EN BRETAGNE APRÈS UNE CHUTE DE TROIS MÈTRES !!!

Un homme de 70 ans est mort la semaine dernière lors d'une mission d'intérim de « *maintenance* » dans la petite commune de Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine). Il s'agit du 208^e décès professionnel depuis le début de l'année.

Le travail tue !

Décrit comme un travailleur expérimenté, Philippe Leclerc était père de trois enfants. Le drame a eu lieu sur l'un des deux sites de production de l'entreprise Riaux qui produit des escaliers et emploie 120 personnes. Une mission de trois semaines destinée à « *finaliser le démontage de la tuyauterie* » pour changer le « *système d'aspiration des poussières* » de l'usine. Riaux avait fait appel à son propre service de maintenance, mais aussi à des prestataires extérieurs, dont des intérimaires.

Sur le site, une dizaine de salariés étaient présents. Plusieurs d'entre eux ont d'abord tenté de ranimer le septuagénaire, suivis par les pompiers qui ont été appelés sur les lieux. Ils n'y sont pas parvenus. Mercredi 16 août, la gendarmerie a ouvert une enquête et une autopsie a été réalisée.

Depuis le début de l'année, il s'agit de la 208^e personne à décéder au travail, selon le compte Twitter « *Accident du travail : silence des ouvriers meurent* », qui recense ce type de décès. En 2021, l'Assurance maladie relevait 693 accidents professionnels mortels. « *Si l'on prend en compte les victimes de maladies et les travailleurs qui n'apparaissent pas dans les chiffres de l'Assurance-maladie (fonctionnaires, indépendants...), les estimations tournent autour d'un millier de morts* ».

GRANDE-SYNTHE (NORD) : DES COMPAGNONS D'EMMAÛS EN GRÈVE DÉNONCENT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Des compagnons d'Emmaüs dénoncent des conditions de travail qui s'apparentent à de l'esclavage et des promesses de régularisation non tenues. De son côté, la direction s'en défend.

Des compagnons en colère. La moitié des travailleurs d'Emmaüs Grande-Synthe (Nord) a cessé le travail. Ils dénoncent des conditions de travail indignes et des cas de harcèlement de la part de la direction. "On nous dit : *'Fais ça comme ça. [...] Si tu n'es pas content, tu prends tes bagages et tu pars'*", témoigne l'un des compagnons. Le porte-parole des "sans-papiers" du Nord, rapporte : "des retards dans le paiement" des salaires et "des pratiques autoritaires".

Un deuxième site en grève !

En échange du gîte, du couvert et de 300 euros par mois, ils travaillent pour le magasin Emmaüs. La direction se dit "abasourdie" par ces accusations, surtout celles de racismes. "Il n'y a pas de racisme. Si on était racistes, on n'aimerait pas aider ces gens-là", se défend Jean-Pierre Wexsteen, président de l'association Emmaüs - Grande-Synthe.

C'est la deuxième antenne d'Emmaüs à se mettre en grève, après celle de Saint-André (Nord). Ils en sont à leur 54^e jour de grève. Alors, certains compagnons sont venus soutenir leurs camarades de Grande-Synthe.

BANQUE DE FRANCE : 7 MOIS DE LUTTE POUR LA VICTOIRE !

Conditionné à un plan de compétitivité, le projet de modernisation de l'imprimerie de Chamalières (Puy-de-Dôme) de la Banque de France a été retardé par la mobilisation des salariés. Au terme de sept longs mois de grève et de bras de fer avec la direction, la CGT a obtenu satisfaction de ses principales revendications.

Vieille de plus d'un siècle, l'imprimerie de fabrication des billets de banque, sise à Chamalières (Puy-de-Dôme), nécessitait une modernisation de son outil industriel. Depuis 2018, un projet nommé « *Refondation* » approuvé et même plébiscité par les syndicats de la BDF gisait pourtant dans les alcôves de la banque qui en a maintes fois reporté la mise en œuvre.

Chantage à l'emploi !

Resurgi en 2022 au détour de la nomination d'un nouveau directeur de l'imprimerie, l'exécution du projet « *Refondation* », qui nécessite désormais 250 millions d'euros d'investissement, fait alors l'objet d'un classique chantage à l'emploi : « *soit on acceptait un plan de compétitivité avec réduction du nombre d'imprimeurs, de 4 à 3 autour des nouvelles machines, soit on serait tenu pour responsable de l'abandon du projet* », explique le secrétaire du syndicat CGT-BDF de l'imprimerie de Chamalières.

Osé mais grotesque, ce chantage à l'emploi aura produit les effets inverses de ceux espérés par la direction : une mise en grève immédiate des imprimeurs qui a entraîné l'ouverture d'un conflit social d'ampleur, d'une durée de sept mois. « *On a fait une sorte de grève perlée de 59 minutes par jour – car au-delà, c'est illégal, à chaque fin de poste, ce qui implique l'assèchement de l'encre et la nécessité de procéder à un nettoyage de la machine avant chaque prise de poste* » précise le militant syndical qui se félicite de cette réappropriation de l'outil de travail par les salariés.

Souveraineté nationale !

Déjà en lutte, et de longue date, pour l'amélioration de leurs conditions de travail très pénibles, les imprimeurs ont vite été rejoints par les ouvriers de la chaîne graphique. Ensemble, ils ont élaboré un cahier revendicatif fondé sur un argument imparable : la souveraineté nationale dans la production de billets de banque. Pour l'État français, premier pôle européen assurant la production de 2,5 milliards de billets par an (50% d'euros et 50% de devises étrangères), perdre la main sur cette activité fiduciaire hautement stratégique serait en effet lourd de conséquences, politiques, économiques et sociales.

Bien conscients de l'importance de cet enjeu, les grévistes ont donc à leur tour posé leurs conditions de sortie de conflit:

- Que le démarrage de la nouvelle usine de Vic-le-Comte (proche de Chamalières) se réalise à l'horizon 2026 au lieu de 2023 ;

- Que l'automatisation de la chaîne de production permette effectivement de réduire, et drastiquement, les pénibilités, notamment les troubles musculo-squelettiques TMS qui sont « *monnaie courante* » (sans mauvais jeux de mots) à la « *Casa del papel* » de la BDF ;

- Que le cahier des charges de la nouvelle imprimerie soit soumis à l'examen et à l'approbation d'un groupe de travail constitué d'un ergonome, d'un médecin du travail, d'un représentant élu du CSE et d'un représentant des imprimeurs ;

- Que la réduction des effectifs souhaitée par la direction soit conditionnée à une facilitation avérée des tâches.

Une mobilisation exemplaire !

Alors que la direction de l'imprimerie de Chamalières annonçait, le 9 juin, son intention d'abandonner le projet « *Refondation* » en raison, officiellement, de son désaccord avec la CGT-BDF, les salariés réunis en assemblée générale ont voté à une écrasante majorité (75 %) les conditions de sortie de conflit portées par leur syndicat CGT-BDF (syndicat ultra-majoritaire, devant la CFDT et FO). Conditions acceptées, *in fine*, par le gouverneur de la Banque de France sollicité in extremis par la CGT-BDF au terme de sept mois de « *dialogue social* » infructueux avec la direction locale de Chamalières.

Les salariés de l'imprimerie ne cachent pas leur satisfaction : « *nous avons mené une lutte admirable, exemplaire en solidarité et en unité syndicale, du jamais vu depuis 25 ans à la BDF. Nous nous sommes battus pour une*

cause noble : la souveraineté nationale dans le domaine fiduciaire, le maintien d'une activité essentielle et le maintien des emplois dans un département dévasté par la désindustrialisation ».

URGENCES : UN REcul «DE DIX ANS DU SERVICE PUBLIC, DE L'OFFRE DE SOINS AUX MALADES», ALERTE PATRICK PELLOUX !

Alors que la vague de chaleur s'est installée sur une grande partie de la France et que Météo France a placé 50 départements en vigilance orange canicule, les services hospitaliers n'ont pu accueillir les patients en cas d'affluence ? La canicule de 2003 est toujours dans les esprits, mais pour Patrick Pelloux, la principale difficulté vient du fait que la situation hospitalière s'est largement dégradée en vingt ans. Le président de l'Association des médecins urgentistes de France a fustigé *"une forme d'uberisation de la santé"*.

"Par rapport à 2003, on a fermé plus de 100.000 lits d'hospitalisation", rappelle Patrick Pelloux. *"Trouver des places d'hospitalisation, c'est compliqué. On n'a jamais fermé autant de services d'urgence"*, alerte-t-il.

Une situation qui semble se complexifier d'été en été. Selon Agnès Ricard-Hibon, porte-parole de la société française de médecine d'urgence, la crise aux urgences *"est pire"* cet été qu'en 2022. Par exemple, il y a quelques jours, l'accueil des urgences de Saint-Tropez, célèbre station balnéaire du Var, est resté fermé trois nuits. *"Un de nos collègues est tombé malade est la seule solution a été de fermer quelques jours, alors que c'est une zone très touristique"*, explique Patrick Pelloux.

Selon lui, *"ce qui est fou, c'est que c'est une première. En 2003, vous n'aviez pas ça. On arrivait à faire tourner toutes les structures d'urgences et c'était hyper important de les faire tourner"*, se souvient-il. *"Là depuis deux ou trois ans, il y a cette idée d'aller vers un moins dix ans du service public, un moins dix ans de l'offre de soins pour les malades, en faisant croire qu'on pourrait faire une sorte d'uberisation de la santé"*, s'alarme le président de l'Association des médecins urgentistes de France.

"On est dans une gestion d'heure en heure" !

Pour Patrick Pelloux, les décisions politiques ne vont pas dans le bon sens. *"Là où la classe politique n'est pas honnête, c'est que quand il y a des grands drames, au lieu de se dire, ça ne fonctionne pas, il faut faire table rase de tout, et puis on revoit tout pour voir comment ça marche, non, on s'enferme dans des trucs qui ne fonctionnent pas"*, regrette-t-il. Quand il y a eu le Covid, en mars 2020, on a arrêté le pays pour ne pas saturer les hôpitaux. Donc logiquement, on se dit qu'il ne faut pas reproduire ça, qu'on va dimensionner les hôpitaux pour éviter de nouveaux confinements.

CLESTRA À ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (BAS-RHIN) : DEUX MOIS DE GRÈVE ET ILS CONTINUENT !!!

Après deux mois de grève, les salariés de l'entreprise située à Illkirch-Graffenstaden, près de Strasbourg, entendent renforcer leur mobilisation. Face à des menaces sur l'emploi, Ils veulent contraindre la direction à révéler ses projets industriels.

Vendredi 18 août à midi, sous un soleil brûlant, un grand barbecue est allumé devant l'usine Clestra à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin). Les salariés et des militants syndicaux venus en renfort ont installé des tentes et des parasols. *« Nous avons commencé la grève le 3 juillet en plein début des vacances, on savait que ça allait être dur de tenir. Alors tous les jours, nous sommes devant l'usine et nous multiplions les événements comme ce pique-nique, d'abord pour maintenir le lien entre les salariés, et aussi pour partager le repas avec tous ceux qui ont envie de venir discuter avec nous de la situation »*, explique Thierry, la cinquantaine, chef d'équipe chez Clestra.

Les salariés de Clestra viennent d'achever leur septième semaine de grève et n'entendent pas stopper le mouvement. Ils protestent contre les conditions de travail qui, expliquent-ils, se sont détériorées depuis le rachat de l'entreprise en octobre dernier par le groupe Jestia de Romain et Alexandre Jacot.

Ils protestent également contre des licenciements jugés abusifs, qu'ils considèrent comme un plan social déguisé, et s'inquiètent du flou entretenu autour de l'avenir de Clestra.

Après un mois de juillet sans solde et un mois d'août au terme duquel ils ne toucheront rien, ils appellent aussi les citoyens à alimenter le fonds de solidarité.

L'INFLATION ACCABLE LE BUDGET DES ÉTUDIANTS POUR LA RENTRÉE 2023 !

La FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) a dévoilé son baromètre du coût de la rentrée étudiante 2023. Dans un communiqué, le syndicat étudiant révèle qu'en septembre prochain, « *le coût de la rentrée atteindra en moyenne 3 024 euros* » pour un élève non boursier, contre 2 889 euros l'an dernier. Ce chiffre qualifié « *d'alarmant* » est notamment poussé « *par une hausse de 8,88% des frais de vie courante* ».

Dans le détail, les frais de rentrée passeront à 2 972 euros en province et à 3 596 euros en Île-de-France. Les frais de la vie courante seront également en augmentation, s'établissant désormais à 1 199 euros mensuels. Pour l'alimentation, une hausse de 15% viendra alourdir le budget des étudiants (206,35 euros). Enfin, les frais spécifiques de rentrée grimperont à 1.824,82 euros (+2,10% en un an).

Un modèle « à bout de souffle » !

Dans son rapport, la FAGE regrette que « *les annonces gouvernementales pour la rentrée restent en deçà de l'augmentation du coût de la vie* ». Elle milite ainsi pour une généralisation « *de la tarification à un euro* » dans les restaurants universitaires, pour un « *gel des loyers et charges locatives des résidences Crous* » ou encore pour « *un encadrement des loyers* » dans les agglomérations sous tension.

Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur, a assuré que pour pallier l'inflation, le gouvernement « *a mis un demi-milliard d'euros* » sur la table « *avec une augmentation historique pour les bourses qui vont de 37 euros minimum jusqu'à 127 euros* ». Aussi, la ministre a fait savoir qu'elle présenterait à la rentrée « *le calendrier, le plan, pour avoir une réforme structurelle des bourses* », car le modèle « *est à bout de souffle* ».

FRAMATOME (EURE) :

- Les NAO 2023 se sont soldées par une augmentation générale de 4,4%, en deçà de l'inflation. La CGT n'a pas été signataire de l'accord.
- Un salarié a été licencié suite à une altercation entre deux salariés.
- Une salariée en souffrance à son poste a demandé un départ volontaire malgré plusieurs appels au secours.

Ainsi, lors de la journée sécurité qui a lieu une fois par an sur tous les sites de Framatome en présence des dirigeants de Framatome, le Délégué Syndical CGT a pris la parole pour lire une déclaration et lancer un préavis de grève reconductible qui prenait effet à la fin de la lecture de la déclaration et pour une durée de 2 heures. Une grande majorité des salariés s'est levée et a quitté la salle.

La direction a rencontré plusieurs fois la CGT pour essayer de faire arrêter la grève. Des propositions jugées inacceptables par les grévistes.

La grève s'est poursuivie jusqu'aux vacances et reprendra à la rentrée s'il n'y a aucune proposition décente de la direction d'ici là.

VECTALIA-TRANSPORTS (HERAULT) : LA FIN DU LONG COMBAT POUR SOUTENIR UN EMPLOYÉ LICENCIÉ !!!

L'inspection du travail a refusé la demande de licenciement d'un employé de Vectalia Béziers Méditerranée, qui est soutenu depuis plusieurs mois par la CGT.

C'est la fin d'un long processus de rassemblements et distributions de tracts organisé par la section syndicale CGT de l'entreprise de transports Vectalia. L'objectif était de défendre Mounir, un salarié de l'entreprise, agent de maîtrise (contrôleur), inquiet par un neuvième entretien préalable à licenciement.

Dans un communiqué de presse, la CGT précise : « *Après 9 convocations, la dernière pour un conseil de discipline, Mounir a été convoqué par l'inspection du travail pour que cette dernière puisse statuer sur la validité du licenciement demandé par l'employeur.* » La demande de licenciement a été refusée par l'inspection du travail. De plus, l'employeur qui avait effectué la mise à pied conservatoire sans salaire, se voit dans l'obligation de payer le salarié mis en cause.

RESISTANCE : FACE À LA RÉPRESSION SYNDICALE DANS LES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET GAZIERES !!!

Sébastien Menesplier, dirigeant de la confédération CGT et secrétaire général de la fédération nationale des mines et de l'énergie, est convoqué par la gendarmerie ! Voici ce qu'écrit à ce propos la FNME-CGT :

La répression syndicale décidée au plus niveau de l'État vient de franchir un nouveau cap. Le 6 septembre prochain, Sébastien Menesplier est convoqué à la gendarmerie de Montmorency dans le cadre d'actions menées par les électriciens et gaziers contre la casse de notre système de retraites.

Notre secrétaire général est convoqué, car il est soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de « *mise en danger d'autrui par personne morale (risque immédiat de mort ou d'infirmité) par violation manifestement délibérée d'une obligation réglementaire de sécurité ou de prudence* ».

C'est donc bien en sa qualité de premier dirigeant de la FNME-CGT que Sébastien Menesplier se retrouve convoqué devant la gendarmerie. C'est une première! Jamais durant les dernières décennies, un dirigeant de la confédération, qui plus est secrétaire général de la FNME, a été mis en cause judiciairement pour des actions syndicales menées par des syndiqués CGT. Cette convocation est donc hautement politique et vise directement l'organisation syndicale CGT et tout ce qu'elle représente dans la période.

Aujourd'hui, dans un contexte de remise en cause de libertés fondamentales par le gouvernement, où les forces de l'ordre font office de dernier rempart pour le pouvoir en place, cette attaque inédite contre notre organisation s'inscrit dans la suite logique de ce qu'il s'est produit ces derniers mois, concernant la tentative de dissolution des Soulèvements de la Terre ou les menaces de Darmanin contre la Ligue des Droits de l'Homme.

Avec son Programme Progressiste de l'Énergie, la FNME-CGT porte un avenir pour le Service public de l'énergie dans l'intérêt de l'emploi, les factures du gaz et de l'électricité et le climat. Tout le contraire des politiques menées ces 20 dernières années avec la libéralisation du marché de l'énergie imposant le dictat de la concurrence « *libre et non faussée* » se traduisant, entre autres, par l'explosion des factures de gaz et d'électricité subies par les usagers. Ensemble, et avec les salariés, gagnons l'abrogation des 64 ans et de nouveaux droits pour les personnels afin d'intervenir dans la gestion des entreprises de la Branche et dans l'intérêt de la souveraineté énergétique.

C'est pourquoi, nous appelons à un grand rassemblement national devant la gendarmerie de montmorency (Val-d'Oise), le 6 septembre prochain a 8 h 30, 2 rue des Gallerands.

la FNME-CGT appelle également tous les agents, électriciens et gaziers, à se mettre en grève à 9 h 00, heure de convocation de notre secrétaire général.

DÉPARTS MASSIFS D'INFIRMIÈRES : "C'EST DU GÂCHIS HUMAIN ET SOCIAL", DÉPLORE LE SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONNELS INFIRMIERS !

Surcharge de travail, le "*double*" des normes internationales et faiblesse des salaires, "*toujours moins 10% sous le salaire européen*" et la perte de sens expliquent, selon le syndicat, ces abandons massifs.

"*C'est un gâchis humain et social*", déplore jeudi 24 août Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers, alors que la Drees publie une étude sur les départs massifs des infirmières. Selon le service statistique du ministère de la Santé, près d'une infirmière sur deux a quitté l'hôpital ou changé de métier au bout de dix ans de carrière.

"*Comment peut-on bien soigner les patients quand on est au bout du rouleau ?*"

Cet étudiant infirmier raconte pourquoi il a abandonné !

S'il qualifie le métier d'infirmier de "*formidable*", Thierry Amouroux juge les conditions de travail si "*déplorables que ça dégoûte beaucoup de collègues*".

"*On est sous-payés, en sous-effectif, victimes d'une maltraitance institutionnelle où il n'y a aucun respect pour nos compétences, on est considérés comme des pions.*"

"*Le nombre de patients par infirmière*" peut expliquer une partie de ce phénomène. Le responsable syndical affirme qu'en France ce ratio est le "*double*" des normes internationales qui sont de "*6 à 8 patients par infirmière*". Pour le syndicaliste, cela "*se traduit par une surcharge d'activité*". Autres causes de ces départs "*la perte de sens*" que peuvent ressentir certaines infirmières ou le "*sentiment d'avoir mal fait son travail après avoir couru toute la journée d'un patient à l'autre*". Il y a aussi la question du salaire, "*toujours moins 10% sous le salaire infirmier européen*".

"*L'administration ne jure que par les actes qu'elle peut facturer à l'Assurance maladie*" !

Le syndicat national des professionnels infirmiers pointe du doigt l'administration hospitalière. "*Pendant les études, on nous enseigne que chaque patient est unique et doit être traité comme tel, et quand on arrive à l'hôpital*

il y a une procédure de soins standard, sur des patients standards", critique le porte-parole. "Peut-être que ça peut marcher pour une boîte de sardines ou de boulons, mais certainement pas pour une prestation de soins".

Le syndicaliste accuse également *"l'administration de ne jurer que par les actes techniques comme l'injection, la perfusion ou le pansement, qu'elle peut codifier et facturer à l'Assurance maladie"*. Thierry Amouroux rappelle pourtant que le cœur de métier des infirmières relève plutôt *"de l'écoute, de l'accompagnement ou encore de l'éducation à la santé"*. *"Mais c'est du travail invisible"*, ajoute-t-il.

PLFSS 2024 : UNE ARNAQUE DE PLUS !

Les économies se font principalement sur le dos des assuré-e-s et des bénéficiaires de la Sécurité Sociale, et sur les professionnel-le-s de la Santé et de l'Action Sociale.

En ouverture des Assises des finances publiques, le ministre de l'Économie et des Finances a indiqué qu'au moins 10 milliards d'euros d'économies ont été identifiées dans les dépenses publiques, parmi lesquelles la Sécurité sociale, la politique du logement et de l'emploi, ou encore la fiscalité des énergies fossiles. Dans la foulée de ces annonces, il est introduit une augmentation du reste à charge sur des soins souvent de premières nécessité pour les usagers, les patient-e-s, les résident-e-s.

C'est tout bonnement scandaleux !

Le principe même du doublement de la franchise médicale assortie d'une modification du plafond de reste à charge de 50 centimes à 1 euro sur les médicaments remboursés et le doublement de la participation forfaitaire de 1 à 2 euros pour chaque consultation chez le médecin est intolérable en ces temps de forte inflation. Ces doublements de toutes les sommes non remboursables rapporteraient 1,5 milliard d'euros à la Sécurité Sociale.

On est loin du principe fondateur de la Sécurité Sociale : *"Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins"* ! ce sont, en premier, les salarié-es les plus fragiles qui se retrouveront, encore une fois, les victimes de telles modifications en devant s'acquitter d'une nouvelle dépense.

Par ailleurs, dans sa grande générosité, après avoir fait voter 413 milliards d'euros de programmation militaire, le gouvernement prévoit une augmentation « *substantielle* » du budget des hôpitaux de 2,6 % pour 2024, alors que le minimum exigé par la Fédération Hospitalière de France est de 5 %.

Au regard des retards de financements accumulés et de l'inflation, la CGT revendique une hausse de 10 % de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) pour répondre aux besoins. Cherchez l'erreur !

La Fédération CGT de la Santé et de l'action sociale ne saurait se taire sur de tels choix, de l'argent pour la guerre, mais pas pour la santé et l'action sociale ! Ce n'est pas la société que les professionnel-le-s que nous sommes attendent de la part du gouvernement. La Santé n'est pas une marchandise, l'accès aux soins se doit d'être égalitaire pour toutes et tous ! Nous exigeons les moyens de soigner tout le monde sans discrimination. Nous exigeons du courage politique de la part des parlementaires afin que le PLFSS 2024 soit à la hauteur des besoins des usagers et des professionnel-les.

MONDE

ÉTATS-UNIS: L'OMBRE D'UNE GRÈVE MASSIVE PLANE SUR LA FILIÈRE AUTOMOBILE !

Bien décidés à obtenir d'importantes revalorisations salariales, les membres du principal syndicat des travailleurs de l'industrie automobile américaine menacent les constructeurs des États-Unis d'une grève d'ampleur inédite. Le gouvernement tente d'apaiser les tensions pour préserver cette filière stratégique, qui compte pour 3% du PIB national.

Detroit, capitale du Michigan et fief de l'automobile made in USA, n'en mène pas large. Dès le week-end du 20 août, les 150 000 membres de l'UAW, (United Auto Workers), le puissant syndicat des travailleurs de l'industrie automobile américaine, ont commencé à se rendre aux urnes. Le scrutin, dont le résultat sera connu vers le jeudi 24 août, devrait donner mandat à leurs délégués pour décider, le cas échéant, d'une grève d'envergure historique si leurs revendications ne sont pas acceptées avant le 14 septembre, date de l'échéance de leur contrat.

Dans l'expectative, les « *Big Three* » voient chaque jour leur marge de manœuvre s'amoinrir. Ford sollicite déjà discrètement ses cadres pour assurer, dans le pire scénario, l'expédition des voitures chez les concessionnaires.

General Motors, meurtri en 2019 par un débrayage de 40 jours qui lui a coûté près de trois milliards de dollars de chiffre d'affaires, tente, comme Stellantis, maison mère de Chrysler et Jeep, d'en appeler au « *réalisme économique* » des salariés. Tous trois arguent des dégâts potentiels du conflit au moment où les constructeurs amorcent leur transition vers l'ère de la voiture électrique.